

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/02/2019

Dossier complet le :

01/03/2019

N° d'enregistrement :

2019-3819

1. Intitulé du projet

Réserve d'irrigation d'environ 28500 m3 sur la commune de Saint-Germain l'Aiguiller

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC La Croisée

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. GACHET Vincent ou Mme GACHET Audrey

RCS / SIRET

4 3 3 | 5 0 0 | 1 9 6 | 0 0 0 | 2 0

Forme juridique GAEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---|---|
| 16c : projet hydraulique agricole y compris projet d'irrigation et de drainage de terres - Prélèvement en ZRE | 3.2.3.0 : Plan d'eau permanent ou non compris entre 0.1 et 3 ha --> Déclaration 3.2.4.0 : Autre vidange de plan d'eau de surface > 0.1 ha --> Déclaration 3.3.1.0 : Suppression de zone humide comprise entre 0.1 et 1 ha --> Déclaration |
| 47b : Autres déboisements supérieurs à 0,5 hectares | 1.3.1.0 : Prélèvement en ZRE > 8m3/h (en Vendée de nouveaux quotas ont été attribués). Le projet se situe en ZRE mais il n'est pas concerné par la rubrique. Le prélèvement doit cependant être prévu dans le plan de répartition fourni par l'Etablissement Public du Marais Poitevin. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une réserve d'irrigation d'environ 28 500 m3, alimentée par collecte des eaux de ruissellement issues du versant.

Des affouillements et exhaussement de sol seront réalisés pour créer la réserve d'irrigation et pour le réseau d'irrigation.

Il n'existe pas de réseau d'irrigation à l'heure actuelle. Le tracé prévu pour le réseau d'irrigation figure en Annexe 8; il sera enfoui.

4.2 Objectifs du projet

Le GAEC a une vocation polyculture / élevage (vaches laitières et suite génisses). L'exploitation fait assez régulièrement 7 à 10 ha de maïs sous paillage plastique. L'objectif du projet est la recherche d'une autonomie fourragère afin :

- de sécuriser l'alimentation du bétail et de diminuer au maximum le recours à l'achat d'aliments,
- d'abandonner la plasticulture.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée de 2 à 3 mois.

Les terrassements permettant la création de la réserve seront réalisés de manière à équilibrer les déblais et les remblais.

La terre végétale sera décapée sous l'emprise de la réserve d'irrigation. Une clé d'ancrage, assurant la jonction avec le terrain en place et établissant un écran étanche, sera réalisée. L'étanchéité de la réserve sera assurée par un plastron argileux de 0,60 m.

Extraction et mise en place des matériaux constituant la digue, compactage.

La réserve présentera une profondeur maximale de 5.61m et une hauteur de digue maximale de 5.11m. Le volume de la réserve sera d'environ 28 500 m³. Au vu de ses caractéristiques, cet ouvrage est classé hors classe (barrage). La réserve sera étanchée par des matériaux argileux et sera équipée d'un trop plein (dimensionnée pour des crues tricentennales) et d'une vidange de sécurité, permettant de vidanger la réserve en moins de 10 jours si nécessaire.

Les digues externes seront enherbées.

Le projet va engendrer la suppression d'une peupleraie sur une superficie de 1,2 ha.

Le planning prévisionnel des travaux est le suivant :

Déboisement : fin mai-début juin 2019

Retenue : début des travaux de terrassement : début septembre 2019

Réseau d'irrigation : fin du creusement des tranchées : mi-octobre

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Réserve remplie gravitairement par collecte des eaux de ruissellement uniquement en période hivernale (du 1er novembre au 31 mars).

Irrigation en fonction des conditions météorologiques et des données de sondes tensiométriques.

La réserve fera l'objet d'une surveillance :

- suivi approfondi lors de la première mise en eau, et lors d'évènements particuliers,
- observation et surveillance de routine,
- entretien courant (fauche et/ou faucardage),
- surveillance et régulation des espèces animales nuisibles (ragondins).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|----------------------------|
| Retenue : Surface d'emprise de la réserve | 11590 m ² |
| Volume | 28500 m ³ |
| Surface miroir de la réserve | 7750 m ² |
| Hauteur maximale de digue | 5.11m |
| Longueur de digue | 360m |
| Réseau : Longueur | 2,8 km |
| Caractéristiques diverses | PVC diamètre 140 à 16 bars |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le Grand Beugnon
85390 Saint-Germain L'Aiguiller

Coordonnées géographiques¹

Long. 0° 48' 28" 45 Lat. 46° 40' 57" 16

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZNIEFF de type 1 "Les moulins et rochers de Mouilleron-en-Pareds" se situe à environ 250 mètres au sud de l'extrémité du réseau d'irrigation la plus proche. La ZNIEFF de type 2 "Affleurements rocheux de Mouilleron-en-Pareds" se situe à environ 100 mètres au sud de l'extrémité du réseau d'irrigation la plus proche. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Zone humide identifiée dans l'inventaire communal |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Pas de plan de prévention des risques sur la commune |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune est classée en ZRE. Un volume hivernal est autorisé sur le bassin versant du Lay. Les prélèvements sont gérés par l'OUGC (Etablissement Public du Marais Poitevin). |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | ZSC Forêt de Mervent-Vouvant et ses abords (FR5200658) située à environ 17 km du site du projet. ZPS Plaine calcaire du sud Vendée (FR5212011) située à environ 22 km du site en projet. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i> |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Seules les eaux superficielles, issues du ruissellement versant seront captées, durant la période autorisée (du 1er novembre au 31 mars), pour le remplissage de la réserve, soit environ 28500 m3. En période estivale, le Plan d'eau sera déconnecté des écoulements superficiels : mise en place d'un fossé de déconnexion |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La parcelle n'est pas drainée et aucun captage d'eau souterraine n'est prévu. Le fond de la réserve sera étanché par un plastron argileux. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'équilibre déblai/remblai sera respecté |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'équilibre déblai/remblai sera respecté |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La création de la réserve va engendrer la suppression de 1,2 ha de peupliers (non protégés au titre de la loi sur le paysage). Par ailleurs, 9860 m2 de zone humide (dont un plan d'eau de 1839 m2) seront supprimés. Le projet prévoit la compensation de cette suppression. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La ZSC Forêt de Mervent-Vouvant et ZPS Plaine calcaire du Sud-Vendée constituent les sites Natura 2000 les plus proches du projet. Ces sites n'ont toutefois aucun lien avec le projet : ils ne sont pas situés sur le même bassin versant. Le site Natura 2000 le plus proche sur le bassin du Lay se situe à plus de 46 km. Il s'agit de la ZPS (FR5212009) et ZSC (FR5200659) Marais Poitevin. Compte tenu de la distance et du fonctionnement de la réserve en projet, le projet n'aura pas d'impact sur ce site Natura 2000. |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La création de la réserve engendrera la suppression de 1,2 ha de boisements (peupleraie). La création du réseau d'irrigation ne consommera pas d'espace naturel supplémentaire. La réserve est nécessaire pour sécuriser l'alimentation du bétail du GAEC La Croisée et s'affranchir de la plasticulture. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Risque sismique modéré Risque météorologique |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | En phase de travaux (retenue et réseau d'irrigation), le chantier sera source de bruit. Cette nuisance sera limitée à la durée des travaux et aux heures ouvrables. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>En phase travaux, les terrassements pour la mise en place de la réserve pourront engendrer des vibrations.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>La vidange de sécurité ne servira qu'en cas de danger. Le trop plein permettra l'écoulement vers le milieu aval des éventuels excès d'eau.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|---|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe hors des secteurs de protection du patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager recensés aux alentours. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La réserve permettra au GAEC de s'affranchir de la plasticulture. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir annexe 7

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Afin de sécuriser l'alimentation du bétail tout en s'affranchissant de la plasticulture, le GAEC La Croisée souhaite créer une réserve d'irrigation. Cette réserve sera implantée sur des parcelles boisées, en dehors de tout inventaire ou zonage des milieux naturels. Les nuisances sonores et vibrations proviendront de la phase « chantier ».

Les principaux impacts de ce projet seront liés aux prélèvements d'eau et à la zone humide. Le projet étant soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques, ce dossier traitera spécifiquement ces points, ainsi que les impacts en phase chantier.

Au vu de ces éléments, la réalisation d'une étude d'impact ne nous paraît pas justifiée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|--|
| Annexe 7 : réponse au point 6.4 Annexe 8 : réponse au point 4.1 |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Mouilleron-Saint-Germain le, 01/03/2019

Signature



GAEC LA CROISEE
GACHET V. & A.
Rocmis
85390 ST GERMAIN L'AIGILLER
433500196 RCS La Roche-sur-Yon

